

ACTIVITÉ 1

HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

| | |
|---|--|
| Temps suggéré : deux périodes de 75 minutes + temps de recherche à la maison | |
| DOMAINES GÉNÉRAUX DE FORMATION Environnement et consommation ; santé et bien-être | COMPÉTENCES TRANSVERSALES Exploiter l'information. Se donner des méthodes efficaces de travail. Exploiter les TIC. Coopérer. Communiquer de façon appropriée. |
| COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES VISÉES <ul style="list-style-type: none">- Interroger les réalités sociales dans une perspective historique.- Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique.- Construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire. | INTENTIONS PÉDAGOGIQUES DE L'ACTIVITÉ <ul style="list-style-type: none">- Réaliser que la mise en place des réseaux d'aqueducs et d'assainissement, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, est relativement récente, dans l'histoire de l'humanité.- Prendre connaissance des différents modèles de gestion de l'eau, de leurs avantages et de leurs inconvénients.- Prendre conscience que la mise en place des réseaux d'aqueducs et d'assainissement des eaux est en lien direct avec certains objectifs du millénaire. |
| QUESTIONS-GUIDES <ul style="list-style-type: none">- Jusqu'à quel point peut-on affirmer que la mise en place de réseaux d'aqueducs et d'assainissement est un phénomène récent, dans l'histoire de l'humanité ?- Comment peut-on atteindre certains objectifs du millénaire, en travaillant sur la problématique de la mise en place des réseaux d'aqueducs et d'assainissement de l'eau ? | RESSOURCES NÉCESSAIRES <ul style="list-style-type: none">- Fiche 1 (pour l'enseignant)- Fiche La gestion de l'eau dans le monde- Encyclopédies, Internet ou toute autre source de renseignements pertinents |
| MISE EN SITUATION 1.1 Se questionner sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en développement et dans les pays développés (fiche 1, 1.1). | |
| DÉROULEMENT 2.1 En équipe, effectuer une recherche historique sur l'évolution de l'accès à l'eau potable et des infrastructures d'assainissement au Canada et ailleurs dans le monde (fiche 1, 2.1). 2.2 Présenter sa recherche sous forme d'exposé oral ou d'exposition (fiche 1, 2.2). | |
| RÉTROACTION 3.1 Discuter des causes ayant motivé la prise en charge par le gouvernement et les municipalités des réseaux d'aqueducs et d'égouts au Canada et dans les autres pays détenant ces infrastructures (fiche 1, 3.1). 3.2 Discuter des différents modèles de gestion de l'eau dans le monde (fiche 1, 3.2 et fiche <i>La gestion de l'eau dans le monde</i> , à distribuer aux élèves ou à projeter). | |
| ATTENTES ENVERS L'ÉLÈVE <ul style="list-style-type: none">- Participer aux discussions et apporter ses connaissances, analyses et réflexions.- Réaliser une recherche sur l'accès à l'eau et à l'assainissement dans un pays au choix.- Tenir un dossier de travail.- Présenter oralement sa recherche. | TRAVAIL ÉVALUÉ <ul style="list-style-type: none">- Qualité du dossier de travail avec toutes les étapes : planification, recherche et documentation, étalement, création et conception, évaluation- Qualité de la présentation orale- Qualité de la participation, lors des discussions |
| OBJECTIVATION Qu'est-ce que j'ai appris ? Comment ai-je appris ? Comment ai-je aidé mes camarades dans leur apprentissage ? Quelle est l'importance de l'Histoire, dans la recherche de solutions à des problématiques actuelles ? Qu'est-ce que je souhaite apprendre encore ? | |

1.1 SE QUESTIONNER SUR L'ACCÈS À L'EAU POTABLE ET À L'ASSAINISSEMENT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET DANS LES PAYS DÉVELOPPÉS.

► **Assainissement :**
fait référence aux systèmes d'évacuation (égouts) et d'épuration des eaux usées.

► Comment se vit l'accès à l'eau potable et l'assainissement, dans les pays en développement ?

On évalue que 1,4 milliard de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable, tandis que 2,4 milliards de personnes ne disposent pas de services d'assainissement. Les personnes n'ayant pas accès à l'eau potable doivent s'en procurer soit en l'achetant à des vendeurs d'eau en camion-citerne, soit en la transportant sur de longues distances, soit en utilisant l'eau non traitée des lacs et des cours d'eau à proximité. Quarante pour cent de la population mondiale tire son eau de puits, de rivières, d'étangs ou de mares situés en dehors des lieux d'habitation¹. Les femmes africaines passent en moyenne six heures par jour pour ravitailler leur famille en eau². Les personnes n'ayant pas accès à l'assainissement rejettent leurs eaux usées à même le sol ou creusent des latrines qui, parfois, sont si proches des puits qu'elles contaminent l'eau.

► Quels sont les objectifs du millénaire pour le développement ?

Les objectifs du millénaire pour le développement

En 2000, les pays membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) ont adopté la Déclaration des objectifs du millénaire :

- Éliminer l'extrême pauvreté.
- Assurer une éducation primaire à tous.
- Promouvoir l'égalité entre l'homme et la femme.
- Réduire la mortalité chez les enfants de moins de cinq ans.
- Améliorer la santé des mères de famille.
- Combattre le sida, le paludisme et les autres grandes maladies.

- Assurer un environnement viable pour les générations à venir. (Cet objectif inclut la réduction de moitié, d'ici 2015, de la proportion d'êtres humains privés d'eau potable et d'assainissement.)
- Augmenter l'aide au développement.

Source : NATIONS UNIES. *Objectifs du millénaire pour le développement*, rapport 2005, New York ; publié par le Service de l'information de l'ONU, 2005.

Les origines et mandats de l'ONU

- L'ONU est la plus importante organisation intergouvernementale à laquelle tous les pays indépendants et souverains peuvent adhérer. L'ONU est née avec la signature de la Charte de San Francisco, le 26 juin 1945, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. En 2006, l'ONU comptait 192 pays membres.
- L'ONU assume comme principaux mandats : le maintien de la paix ; la sécurité internationale ; la résolution de problèmes internationaux d'ordre économique, social, culturel et humanitaire ; ainsi que le développement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Source : NATIONS UNIES, [En ligne], www.un.org.

► Jusqu'à quel point tous les habitants des pays développés, et plus particulièrement du Canada, ont-ils accès à l'eau potable ?

AU CANADA

De manière générale, les Canadiens ont accès à l'eau potable, que ce soit par réseau d'aqueducs ou par puits artésien. Quant à l'assainissement, environ 57 % des Canadiens sont desservis par une station d'épuration des eaux usées, comparativement à 74 % pour les Américains, 86,5 % pour les Allemands et 99 % pour les Suédois³. Les demeures qui ne sont pas raccordées au réseau d'égouts redirigeant les eaux usées vers le centre de traitement possèdent généralement une fosse septique. Toutefois, ces installations privées peuvent être vétustes et inadéquates. Par ailleurs, certaines petites municipalités n'ont toujours pas de système d'assainissement des eaux usées. Dans d'autres villes ou villages du Canada, l'eau souterraine est contaminée par des activités agricoles ou industrielles (cas de Roxton Pond), ou encore certains

¹ RAINES WARD, Diane. *Obsession de l'eau, sécheresse, inondations : gérer les extrêmes*, Paris, Éd. Autrement, 2003, p. 5.

² PETRELLA, Ricardo (sous la direction de). *L'eau, res publica ou marchandise ?*, Paris, Éd. La Dispute, 2003, p. 152.

³ Environnement Canada. [En ligne], [http://www.ec.gc.ca/WATER/fr/info/pubs/FS/f_FSA3.htm].

puits privés sont à sec à cause du pompage excessif de certaines entreprises (cas d'Aylmer)⁴. Au Québec, la communauté algonquine Kitcisakik, occupant un territoire ancestral dans la réserve faunique du parc de la Vérendrye, en Abitibi, n'ont pas l'eau courante. Les quelque 386 habitants de cette communauté s'approvisionnent en eau au puits communautaire et doivent la transporter jusqu'à leur demeure⁵.

AILLEURS DANS LE MONDE

Certains pays développés ne détiennent pas une eau potable de qualité au robinet. « En 2002, encore le tiers des Italiens n'avait pas accès à l'eau potable de façon régulière et adaptée⁶. »

► **Quand l'accès à l'eau potable à domicile et les infrastructures d'assainissement ont-ils été mis en place, dans les pays développés ?**

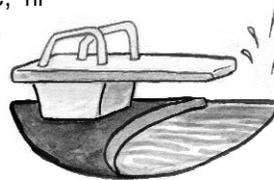
Avant la moitié du 19^e siècle, les habitants des villes canadiennes ne possédaient ni eau courante, ni installations sanitaires intérieures ; ils déversaient leurs eaux usées dans les rues, les lacs, les rivières ou les sous-sol inondés.

Aujourd'hui, les habitants des pays développés banalisent l'eau courante (infrastructures d'aqueducs et d'assainissement). Or, ces réalisations datent du siècle dernier. Se questionner sur le financement et la réalisation de ces travaux peut permettre de suggérer des moyens d'en faire autant dans les pays en développement. Dans les pays développés, la mise en place de ces infrastructures a été suivie de près par la révolution industrielle. Elle a commencé avec quelques canalisations d'eau, la réalisation des égouts, de la diffusion de l'eau potable, des stations d'épuration et, maintenant, des techniques scientifiques de plus en plus développées leur emboitant le pas. La situation actuelle des grandes villes des pays en développement est comparable à celle des grandes villes d'Europe pendant des siècles, sauf que

- les villes des pays en développement sont beaucoup plus grosses, avec une croissance démographique beaucoup plus importante.
- les habitants des bidonvilles savent que les quartiers riches ont l'eau courante, des égouts et même des piscines. Ils connaissent l'importance de la propreté et de l'hygiène⁷.

► **Qu'en est-il des pays en développement ?**

De manière générale, on dit que plus de la moitié des habitants des pays en développement ne sont pas desservis par des réseaux d'aqueducs et d'égouts. Les réseaux d'aqueducs et d'égouts mise en place dans les villes, il y a plusieurs dizaines d'années pour la plupart, requièrent aujourd'hui des réfections majeures. De plus, dans la très grande majorité des pays en développement, la minorité d'habitants qui ont accès à l'eau au moyen d'un réseau d'aqueducs n'ont de l'eau que quelques heures par jour et, dans certains cas, que quelques heures par semaine. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) contribue à des projets de mise en place, de réfection et d'expansion de réseaux d'aqueducs et d'égouts dans différents pays d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie et d'Europe de l'Est.



Se jeter à l'eau !

Les organismes de coopération internationale canadiens travaillent dans les pays en développement à différents projets visant l'amélioration de l'accès à l'eau des populations. Voici quelques exemples de projets liés à l'accès à l'eau :

- Le Canada a aidé le Nicaragua à améliorer son réseau de distribution d'eau, qui était en très mauvais état. L'ACDI a fourni à la Régie nationale des eaux nicaraguayenne des services d'ingénierie, des services de gestion, une assistance technique, une formation au personnel ainsi que l'équipement et le matériel nécessaires.
- En partenariat avec l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC), l'ACDI a permis la mise en place de réseaux d'aqueducs et d'égouts dans les bidonvilles de Lima, au Pérou.
- CARE Canada, avec le soutien financier de l'ACDI, a travaillé, en collaboration avec CARE Honduras et le Service national des réseaux d'aqueducs et d'égouts du Honduras, à assurer l'approvisionnement en eau potable de 22 500 personnes, à fournir des latrines et à renforcer la capacité des communautés d'assurer l'entretien et la gestion de leur réseau d'aqueducs.

Source : ACDI. [En ligne], [http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUImages/PerformanceReview4/\$file/Water_Synthesis_french.pdf].

⁴ PAQUEROT, Sylvie. *Droit à l'eau : au Québec aussi, il exige notre vigilance* ; pour l'Association québécoise pour un contrat mondial de l'eau.

⁵ http://www.anishinabonation.ca/fr/comm_kitcisakik_fr.htm

⁶ PETRELLA, Ricardo (sous la direction de). *L'eau, res publica ou marchandise ?*, Paris, Éd. La Dispute, 2003 ; tiré du texte de Rosario Lembo, p. 122.

⁷ LACOSTE, Yves. *L'eau dans le monde, les batailles pour la vie*, Montréal, Éd. Petite Encyclopédie Larousse, 2003, p. 30.

2.1 EN ÉQUIPE, EFFECTUER UNE RECHERCHE HISTORIQUE SUR L'ÉVOLUTION DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE ET AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT, AU CANADA ET AILLEURS DANS LE MONDE.

Piste de questions :

- Quelle proportion de la population du pays choisi n'a pas accès à l'eau potable au robinet et à l'assainissement ?
- Comment les habitants du pays choisi s'approvisionnaient-ils en eau, avant l'accès à l'eau potable au robinet ?
- Reste-t-il des traces, sur leur territoire, de ces modes d'approvisionnement ?
- Quand les réseaux d'aqueducs et d'égouts ont-ils été mis en place, dans ce pays ?
- Qui a assumé les coûts de ces infrastructures ?
- Les centres urbains et les régions rurales ont-ils été desservis à la même époque ? Les différentes classes sociales ont-elles été desservies au même moment ?

AU CANADA

Avant 1850, il existait seulement quatre réseaux publics d'aqueducs sur le territoire qui forme le Canada d'aujourd'hui. Dès 1801, Montréal disposait de réseaux partiels, qui avaient été installés par de riches propriétaires (Compagnie des propriétaires de l'aqueduc de Montréal). Ces réseaux ont été rachetés par la ville en 1845. Le premier réseau public d'aqueducs a été construit en 1837 à Saint John, au Nouveau-Brunswick. Puis, en 1841, la ville de Toronto a fait construire son réseau d'aqueducs, exemple qu'a suivi Halifax en 1848.

AILLEURS DANS LE MONDE

Les premiers systèmes d'aqueducs datent du 7^e siècle avant J.-C. Les Assyriens (Haute-Mésopotamie) en ont été les premiers architectes. Les Romains ont fait de même en intégrant à leurs villes des réseaux pour gérer les déchets organiques et fournir l'eau potable ; l'eau alimentait les fontaines publiques et certaines maisons privées les plus nanties. À Cajamarca, au Pérou, les Incas avaient mis en place un aqueduc, un système hydraulique de transport et de canalisations d'eau, travaillé en roche volcanique. Au Moyen Âge, Paris fournissait près de 2000 m³ d'eau par jour à ses habitants. Au 17^e siècle, les 800 000 habitants de la Ville Lumière étaient desservis en eau potable.

Depuis l'Antiquité jusqu'au 20^e siècle, l'assainissement de l'eau se faisait uniquement par filtration à travers du sable ; l'eau transportait donc des maladies. En 1832, le choléra a tué 20 000 personnes, et ce, uniquement à Paris. À partir du 19^e siècle, le forage de puits a permis l'obtention d'une eau de qualité. Plusieurs maisons privées se sont alors fait creuser des puits dans la cour ou à la cave. C'est à cette époque, en Angleterre, que les premières salles d'eau incluant bain et toilette ont été installées dans les logements.

DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les pays en développement d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique, des réseaux d'aqueducs et d'égouts ont été mis en place, depuis le début du 19^e siècle dans la plupart des grandes villes, et ce, principalement dans les quartiers fortunés. Depuis, une quantité innombrable de bidonvilles, pour la plupart non desservis, se sont agglutinées aux abords de ces grandes villes.

Sites suggérés : Infrastructure Canada : www.infrastructure.gc.ca ; revue Érudit (pour Saint-Louis et Montréal : www.erudit.org/revue/haf/1999/v52/n4/005572ar.html, pour Shawinigan et Trois-Rivières : www.erudit.org/revue/haf/1999/v52/n4/005445ar.html)

2.2 PRÉSENTER SA RECHERCHE SOUS FORME D'EXPOSÉ ORAL OU D'EXPOSITION.

L'exposition ou les éléments graphiques de l'exposé oral seront préparés en arts plastiques.

3.1 DISCUTER DES CAUSES AYANT MOTIVÉ LA PRISE EN CHARGE, PAR LE GOUVERNEMENT ET LES MUNICIPALITÉS, DES RÉSEAUX D'AQUEDUCS ET D'ÉGOUTS AU CANADA ET DANS LES AUTRES PAYS QUI DÉTIENNENT CES INFRASTRUCTURES.

- **Pourquoi le gouvernement et les municipalités ont-elles pris en charge le développement des réseaux d'aqueducs et d'égouts ?**

AU CANADA

C'est d'abord pour éviter les incendies que les centres urbains ont investi dans la construction de réseaux publics d'aqueducs. Par exemple, le réseau d'aqueducs de Saint-John a été construit moins d'un an après la destruction de la ville par un énorme incendie. Dans d'autres cas, ce sont les épidémies de choléra et de fièvre typhoïde qui ont poussé les municipalités à investir dans la construction de réseaux publics d'aqueducs et d'égouts. L'accès à de l'eau pure pour une majorité a favorisé l'éradication de ces épidémies.

(Infrastructure Canada. [En ligne], [www.infrastructure.gc.ca].)

DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans de nombreuses villes d'Amérique latine et d'Afrique, les réseaux d'aqueducs et d'égouts ont été mis en place, dans les quartiers fortunés, par les autorités municipales, souvent issues de ces mêmes quartiers.

- **Comment le gouvernement et les municipalités ont-ils pu assumer les coûts liés à la mise en place de telles infrastructures ?**

AU CANADA

À la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, c'était la Belle Époque, le début de l'industrialisation, et l'économie allait bon train. Les revenus augmentaient, accroissant du même coup les impôts et taxes perçus par l'État et les municipalités. Par ailleurs, à cette époque, les tuyaux utilisés en Amérique du Nord étaient faits de bois. Le bois étant en abondance, l'installation des réseaux d'aqueducs et d'égouts était plus économique. Cependant, les tuyaux étaient peu durables et avaient rapidement tendance à fuir. Les coûts de réparation et d'entretien étaient, quant à eux, très élevés, freinant la mise en place des réseaux dans les petites collectivités. « Les innovations adoptées au 20^e siècle pour la construction des tuyaux et l'utilisation de nouveaux matériaux ont grandement amélioré le rendement et réduit les coûts de fonctionnement. À mesure que le marché des nouvelles technologies a pris de l'expansion et que les coûts ont commencé à décliner, des collectivités de plus en plus petites ont commencé à investir dans des réseaux d'aqueducs. »

(Infrastructure Canada, [En ligne], www.infrastructure.gc.ca)

DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Le financement des infrastructures d'aqueducs et d'égouts dans certains quartiers des villes des pays en développement ont été assumés par les taxes et les impôts payés par les contribuables, par l'aide au développement fournie par les pays développés ainsi que par leurs emprunts au Fonds monétaire international (FMI), à la Banque mondiale (BM) ou à différentes autres banques.

- **Pourquoi plusieurs villes et municipalités tant des pays en développement que des pays développés privatisent-ils la gestion de l'eau ou envisagent-ils de le faire ?**

Le mauvais état des infrastructures des réseaux de distribution et d'aqueducs dans certaines municipalités oblige des investissements importants que le secteur public ne peut ou ne veut pas assumer. Pour obtenir plus de renseignements sur la privatisation de l'eau, visitez les sites

www.citoyenneté.qc.ca/privatisationdoc.htm et
www.eausecours.org.

3.2 DISCUTER DES DIFFÉRENTS MODÈLES DE GESTION DE L'EAU DANS LE MONDE.

Distribuer aux élèves ou projeter la fiche *La gestion de l'eau dans le monde*, et en faire la lecture en plénière.

- **Quels sont les différents modèles de gestion de l'eau ?**

DIFFÉRENTS MODÈLES DE GESTION DE L'EAU DANS LE MONDE

GESTION PUBLIQUE

Ce sont les municipalités, avec l'aide financière du gouvernement, qui gèrent et entretiennent les installations.

GESTION PRIVÉE

Il existe différents modèles de privatisation :

Affermage : Vente pure et simple, à l'entreprise privée, des réseaux publics d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées (formule appliquée en Angleterre).

Concession : Le gouvernement accorde à l'entreprise privée une concession (d'une durée de vingt à trente ans) lui donnant l'entière responsabilité des installations, de leur entretien et de la gestion des services, pour lesquels elle fait payer les usagers. (Il s'agit de la formule la plus courante ; c'est ce qu'on appelle un « partenariat public-privé » (PPP)).

Régie intéressée : Le gouvernement signe un contrat avec l'entreprise privée, mais garde un rôle décisionnaire dans la gestion. L'entreprise reçoit une rémunération en fonction des résultats financiers de la gestion.

La privatisation des services d'eau s'est propagée, particulièrement dans les pays en développement, au cours des années 1980 sur l'impulsion du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale (BM) et de leurs programmes d'ajustements structurels (PAS). La population mondiale desservie par le privé est passée de 90 millions en 1988 à 250 millions en l'an 2000. Elle touche actuellement presque tous les pays.

Sources : POINT DE VUE DU SUD : CENTRE TRICONTINENTAL.

L'eau, patrimoine commun de l'humanité, Paris, Éd.

L'Harmattan, 2002. Texte de AMOUGOU, Joseph P. Thierry.

L'eau, bien public, bien privé..., p. 166 et PETRELLA, Ricardo (sous la direction de). *L'eau, res publica ou marchandise ?*, Paris, Éd. La Dispute, 2003, p. 181.

► **Quels sont les avantages et les inconvénients de la privatisation des services d'eau ?**

AVANTAGES

- Selon les libéraux, la gestion privée est plus efficace et entraîne une réduction des coûts.
- La gestion privée permet un allègement de la charge financière des États et est souvent présentée comme une solution au surendettement des villes, à la pauvreté et à la rareté de l'eau.
« Les gouvernements des pays en voie de développement ne peuvent déjà pas faire face aux besoins d'investissement aujourd'hui ; ils le pourront encore moins dans le futur... La principale alternative est d'attirer l'investissement privé. Les gouvernements se retireront de leur rôle de fournisseurs de services, transmettant cette responsabilité aux usagers et au secteur privé . »
- Un plus grand nombre de personnes pourrait avoir accès à l'eau.

INCONVÉNIENTS

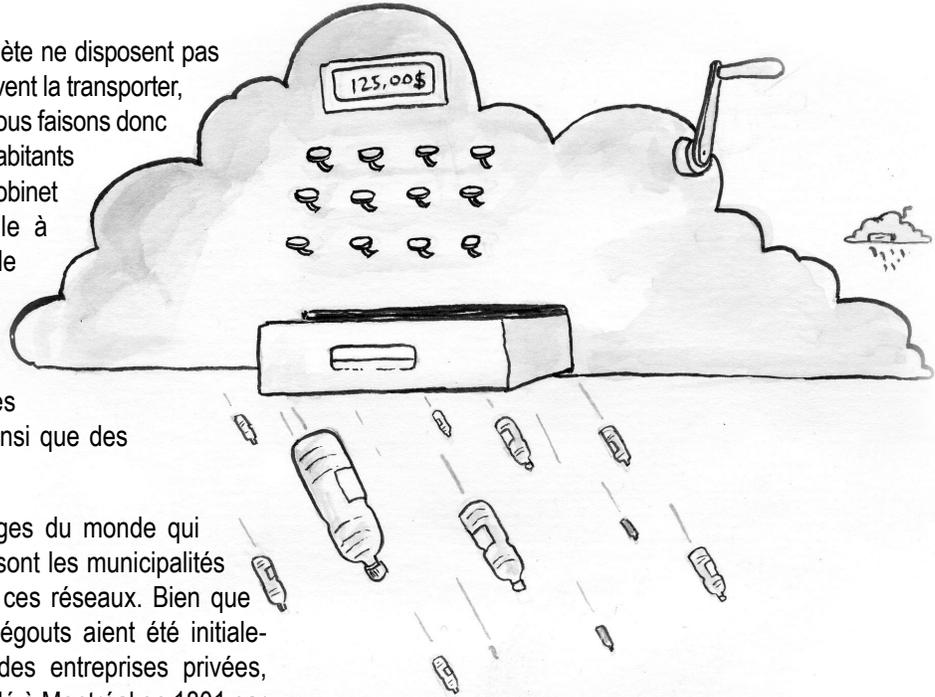
- La transformation d'entreprises publiques, étant aussi des outils d'aménagement du territoire et de justice sociale, en entreprises privées, ayant des objectifs de rentabilité financière, est souvent considérée comme un inconvénient en soit.
- Les expériences de privatisation de l'eau dans différents pays du monde ont occasionné une augmentation des coûts pour les usagers.

L'entreprise privée, contrairement à l'entreprise publique, cherche non seulement à offrir un service et à l'autofinancer, mais également à faire un profit qui sera redistribué à ses actionnaires.

⁸ PETRELLA, Ricardo (sous la direction de). *L'eau, res publica ou marchandise ?*, Paris, Éd. La Dispute, 2003 ; Propos de Ismaïl Sérajeddine (président de la Commission mondiale de l'eau et vice-président de la BM, *Le Monde*, 20 mars 2000.

La gestion de l'eau dans le monde

La majorité des habitants de la planète ne disposent pas d'un accès à l'eau à la maison et doivent la transporter, souvent sur de longues distances. Nous faisons donc partie de la minorité privilégiée des habitants de la planète qui n'ont qu'à ouvrir le robinet pour qu'une eau de qualité coule à profusion. Mais qui est responsable de sa distribution par aqueduc, du traitement des eaux usées voyageant par les égouts, de la construction et de l'entretien des réseaux d'aqueducs et d'égouts ainsi que des usines de traitement ?



Dans la plupart des villes et villages du monde qui détiennent des services d'eau, ce sont les municipalités qui ont financé la construction de ces réseaux. Bien que certains réseaux d'aqueducs et d'égouts aient été initialement construits et financés par des entreprises privées, comme le réseau d'aqueducs installé à Montréal en 1801 par la Compagnie des propriétaires de l'aqueduc de Montréal¹, ces installations ont été rachetées ultérieurement par les villes. Ainsi, jusqu'au début des années 1980, la gestion de l'eau de la plupart des villes et municipalités du monde relevait des autorités publiques. Il s'agissait donc d'une **gestion publique** de l'eau qui était directement financée par les taxes et les impôts des citoyens.

Le mouvement de désendettement des États couplé à l'incapacité financière de nombreux gouvernements d'assumer les coûts de réfection et d'installation de réseau d'aqueducs et d'égouts qui vont grandissant puisque l'état des réseaux déperit, ont amené de nombreux pays à privatiser la gestion de l'eau.

Quatre **multinationales** se partagent le marché de la gestion de l'eau : Ondeo (filiale de la Suez-Lyonnaise), Veolia (ex-Vivendi) et Saur et Water Limited (filiale de RWE). Aujourd'hui, presque tous les pays présentent des municipalités où la gestion de l'eau a été privatisée. On estime que 5% de la population mondiale est desservie par une entreprise privée².

Il existe trois différents modèles de gestion privée :

1. L'**affermage**, qui consiste en la vente pure et simple, à l'entreprise privée, des réseaux publics d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées.
2. La **concession** (d'une durée de vingt à trente ans), accordée par le gouvernement à l'entreprise privée, lui donnant la responsabilité complète des installations, de leur entretien et de la gestion des services, pour lesquels elle fait payer les usagers. (Il s'agit de la formule la plus courante appelée « partenariat public-privé » (PPP).)
3. La **régie intéressée**, où le gouvernement signe un contrat avec l'entreprise privée mais garde un rôle décisionnaire dans la gestion (l'entreprise reçoit une rémunération en fonction des résultats financiers de la gestion).

Dans bien des cas, la privatisation est présentée comme l'unique solution à la pauvreté, à la rareté de l'eau et au surendettement des villes, et ce, parce que la mise en place des infrastructures d'aqueduc et d'assainissement est extrêmement dispendieuse et que les gouvernements des pays en développement, en particulier, n'ont pas les moyens d'en assumer les coûts. Cependant, l'expérience démontre que là où la gestion de l'eau a été privatisée, le prix de l'eau a augmenté. « Entre 1989 (année de la privatisation) et 1995, les consommateurs anglais ont vu le prix de l'eau augmenter de

¹ INFRASTRUCTURE CANADA. [En ligne], [www.infrastructure.gc.ca].

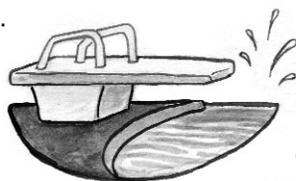
² H2O magazine, [En lignes], http://www.h2o.net/magazine/urgences/enjeux/politiques/2002_johannesburg/francais/johannesburg_g_0.htm

106 %, alors que les profits des opérateurs faisaient un bon de 692 %. De plus, le nombre d'abonnés ayant subi des coupures a crû de 50 %³. » La privatisation de l'eau à Manille, aux Philippines, a, quant à elle, entraîné une augmentation des factures d'eau de 500 à 700 %⁴.

De plus en plus nombreux sont ceux qui considèrent que « privatiser l'eau part du même principe que breveter les semences... Il s'agit de ressources qui appartiennent à la nature et à la société, à la collectivité dans son ensemble, et qui ne peuvent en aucun cas devenir la propriété de quelques-uns et faire l'objet d'un commerce rentable »⁵. Selon ce point de vue, seule la gestion publique pourrait assurer un accès à l'eau égal pour tous et une continuité des services. Par conséquent, la gestion de l'eau dans les pays en développement, tout particulièrement, devrait être confiée aux populations. En effet, la gestion locale permet à tous les citoyens, incluant les déshérités, de prendre part aux décisions relatives à l'eau. De plus, un tel modèle de gestion favorise la conjugaison des avancées technologiques et des savoirs traditionnels (voir encadré). Enfin, les défenseurs de la gestion publique et locale de l'eau revendiquent que l'eau ne soit pas considérée comme « une marchandise » et que les profits engendrés par sa gestion y soient réinvestis.

La guerre de l'eau à Cochabamba, en Bolivie, au cours de laquelle les citoyens ont réclamé, à la suite d'une augmentation de 400 % du prix de l'eau, la résiliation du contrat de privatisation et le retour à une gestion publique, est devenue un symbole international de la gestion locale, démocratique et citoyenne de l'or bleu. Toutefois, bien que la gestion de l'eau à Cochabamba soit redevenue publique, les plus pauvres de la zone sud ne sont toujours pas desservis par l'aqueduc. Ils sont encore contraints d'acheter l'eau à des aguateros, vendeurs d'eau par camion-citerne, et la paient 30 fois plus cher que l'eau d'aqueduc⁶.

Ainsi, la question de la gestion de l'eau est une question complexe et controversée qui nous concerne tous. Au Québec, l'Assemblée nationale a voté une loi, le 16 novembre 2005, permettant aux municipalités de confier non seulement la gestion, mais également le financement de l'eau, des parcs et des matières résiduelles à l'entreprise privée. Donc, au Québec, la porte est désormais ouverte à la privatisation de l'eau, et une quarantaine de municipalités ont déjà recours à l'entreprise privée pour divers services.



Se jeter à l'eau !

Développement et paix, un organisme de coopération internationale canadien, a appuyé son partenaire, le Freedom From Debt Coalition, un organisme non gouvernemental philippin, dans sa mobilisation contre l'augmentation des tarifs d'eau à la suite de la privatisation de sa gestion à Manille, capitale des Philippines. Cette nouvelle augmentation du prix de l'eau aurait eu pour effet de réduire l'accès à l'eau de bon nombre d'habitants de Manille.

³ BOUGUERRA, Mohamed Labri. *Les batailles de l'eau, pour un bien commun de l'humanité*, Montréal, Éd. Écosociété, 2003, p. 125.

⁴ *Ibid.*, p. 126.

⁵ PETRELLA, Ricardo (sous la direction de). *L'eau, res publica ou marchandise ?*, Paris, Éd. La Dispute, 2003. Texte de VENDANA, Shiva, p. 111.

⁶ http://eau.apinc.org/article.php3?id_article=500

- ▶ **Gestion publique :**
sous la gouverne de la municipalité ou du gouvernement. Les profits générés sont réinvestis dans les affaires publiques.
- ▶ **Gestion privée :**
sous la gouverne d'une entreprise privée. Les profits générés sont répartis entre les actionnaires.
- ▶ **Multinationale :**
grande entreprise privée dont les activités se font dans plusieurs pays.
- ▶ **Privatisation :**
action de confier au secteur privé une activité qui relevait jusqu'alors du secteur public.

CONJUGUER AVANCÉES TECHNOLOGIQUES ET SAVOIRS TRADITIONNELS... UNE SOLUTION GAGNANTE !

« Dans le plateau du Deccan, en Inde, la population d'Akole Toluka connaît la sécheresse annuellement, de février à mai. Femmes et enfants travaillent quotidiennement à la recherche et au transport de l'eau. Les habitants du plateau du Deccan connaissent la terre ; savent où les étangs se forment et où les sources prennent naissance ; reconnaissent l'arbre tropical *Ficus glome rata*, signe de proximité des nappes phréatiques, même en saison sèche. Les chercheurs ont intégré ce savoir local aux nouvelles technologies de la télédétection et de l'analyse des fractures jusqu'aux données météorologiques. Résultat : amélioration de la santé de la population, augmentation de la production vivrière, accroissement des revenus et entreposage de volumes d'eau suffisants pour approvisionner presque toute l'année un millier de familles tribales dans trois villages. »

Extrait tiré de BROOKS, David B. *L'eau, gérer localement*, Ottawa, Centre de recherches pour le développement international (CRDI), 2002, p. 35.

ACTIVITÉ 1

ARTS PLASTIQUES

| | |
|---|--|
| Temps suggéré : 75 minutes | |
| DOMAINES GÉNÉRAUX DE FORMATION Médias | COMPÉTENCES TRANSVERSALES Mettre en œuvre sa pensée créatrice. Se donner des méthodes efficaces de travail. |
| COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES VISÉES <ul style="list-style-type: none">- Créer des images personnelles.- Créer des images médiatiques. | INTENTIONS PÉDAGOGIQUES DE L'ACTIVITÉ <ul style="list-style-type: none">- Faire preuve de créativité.- Démontrer l'importance du support visuel dans une présentation orale ou une exposition. |
| QUESTIONS-GUIDES Comment choisir et créer des supports visuels pertinents et efficaces, pour présenter ma recherche ? | RESSOURCES NÉCESSAIRES <ul style="list-style-type: none">- Carton, papier- Crayons, pinceaux, peinture- Papier mâché, pâte à modeler pour fabriquer une maquette- Autres matériaux d'arts plastiques |
| MISE EN SITUATION 1.1 Se questionner sur les différentes techniques plastiques existantes pour créer un support visuel lié au type de contenu traité. | |
| DÉROULEMENT 2.1 En équipe, choisir et planifier les éléments visuels à réaliser. Se répartir les tâches. 2.2 Réaliser les éléments visuels. | |
| RÉTROACTION 3.1 Se questionner sur l'importance du support visuel durant un exposé oral ou dans une exposition, et sur la pertinence des supports choisis en regard du type d'information traitée. | |
| ATTENTES ENVERS L'ÉLÈVE Réaliser des supports visuels diversifiés et efficaces pour un exposé oral ou une exposition sur l'accès à l'eau potable et sur les infrastructures d'assainissement d'un pays choisi. | TRAVAIL ÉVALUÉ <ul style="list-style-type: none">- Qualité plastique des supports visuels réalisés- Diversité des supports visuels réalisés- Efficacité des supports visuels réalisés |
| OBJECTIVATION Qu'est-ce que j'ai aimé ? Qu'est-ce que j'ai appris ? Quel effort y ai-je mis ? Comment a été ma coopération avec les autres ? Qu'ai-je apporté à mon équipe ? Qu'est-ce que les autres m'ont apporté ? Qu'est-ce que je souhaite apprendre, maintenant ? Quelle est l'importance du support visuel, dans une exposition ou un exposé oral ? | |

ACTIVITÉ 1

GÉOGRAPHIE

| | |
|--|--|
| Temps suggéré : deux périodes de 75 minutes | |
| DOMAINES GÉNÉRAUX DE FORMATION Vivre ensemble et citoyenenneté | COMPÉTENCES TRANSVERSALES Coopérer. |
| COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES VISÉES <ul style="list-style-type: none">- Lire l'organisation d'un territoire.- Interpréter un enjeu territorial.- Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire. | INTENTIONS PÉDAGOGIQUES DE L'ACTIVITÉ <ul style="list-style-type: none">- Reconnaître que les activités d'une majorité d'humains sont subordonnées à la disponibilité de l'eau.- Découvrir l'importance et les enjeux de la coopération internationale dans la gestion des ressources en eau des pays en développement.- Se sentir responsable des apprentissages des autres élèves par son apport de connaissances, d'analyses et de réflexions. |
| QUESTIONS-GUIDES <ul style="list-style-type: none">- Comment les habitants des pays en développement s'approvisionnent-ils en eau potable et comment ont-ils accès à l'assainissement ?- Comment puis-je participer aux apprentissages de mes pairs ? | RESSOURCES NÉCESSAIRES <ul style="list-style-type: none">- Fiche 2 (pour l'enseignant)- <i>Fiche La gestion de l'eau dans les pays en développement et la coopération internationale</i>- Encyclopédies, Internet ou toute autre source de renseignements pertinente |
| DÉROULEMENT 1.1 Individuellement, choisir un pays en développement. (Des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine devront être choisis en proportion égale.) 1.2 Effectuer une recherche sur l'accès à l'eau et à l'assainissement dans différents villes ou villages de pays en développement (fiche 2, 1.2). Rédaction d'un texte dans le cours de français, sous forme de témoignage relatant la réalité d'un habitant d'un pays en développement relativement à son accès à l'eau 1.3 Faire individuellement la lecture du texte d'un autre élève. 1.4 Discuter des enjeux relatifs à l'accès à l'eau en se basant sur les réalités décrites dans les différents textes. | |
| RÉTROACTION 2.1 Prendre conscience de l'importance et des enjeux des actions internationales et de la mobilisation de la communauté internationale pour soutenir les communautés des pays en développement dans la gestion locale des ressources en eau (fiche 2, 2.1 et fiche <i>La gestion de l'eau dans les pays en développement et la coopération internationale</i> , à distribuer aux élèves ou à projeter). | |
| ATTENTES ENVERS L'ÉLÈVE <ul style="list-style-type: none">- Participer aux discussions et apporter ses connaissances, ses analyses et ses réflexions.- Faire une recherche sur l'accès à l'eau et à l'assainissement dans un pays au choix.- Tenir un dossier de travail. | TRAVAIL ÉVALUÉ <ul style="list-style-type: none">- Qualité du dossier de travail (documentation, bibliographie et carte)- Pertinence des éléments contenus dans le texte sous forme de témoignage- Qualité de la participation, lors des discussions |
| OBJECTIVATION Qu'est-ce que j'ai appris ? Comment ai-je appris ? Comment ce travail m'a-t-il changé ? Quelles nouvelles stratégies ai-je développées ? Qu'est-ce que je souhaite encore apprendre ? | |

1.2 RÉALISER UNE RECHERCHE SUR L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT DANS DIFFÉRENTS VILLES OU VILLAGES DE PAYS EN DÉVELOPPEMENT.

L'élève devra tenir un dossier de travail comportant

- les renseignements trouvés (documentation) ;
- leur source (bibliographie) ;
- ainsi qu'une carte précisant la situation géographique du lieu choisi.

PISTES DE QUESTIONS :

► Comment les habitants s'approvisionnent-ils en eau ?

- Sont-ils desservis par un réseau d'aqueducs (directement à la maison, à une fontaine commune, etc.) ? Doivent-ils transporter l'eau sur plusieurs kilomètres, ou l'acheter d'un distributeur en camion-citerne ?

► Comment les habitants évacuent-ils leurs eaux usées ?

- Sont-ils desservis par un réseau d'égouts relié à une usine de traitement, ou rejettent-ils leurs eaux usées à même le sol ou dans un cours d'eau ?

► Noter d'autres réalités du quotidien de ces habitants pour alimenter le témoignage.

- Comment sont construites leurs maisons ?
- Que mangent-ils ?
- Quel est leur travail ?
- Quel est le climat de leur région ?
- Etc.

LES DIFFÉRENCES ENTRE LE MILIEU RURAL ET LE MILIEU URBAIN, AINSI QU'ENTRE LES CLASSES SOCIALES DEVRONT ÊTRE SOULIGNÉES.

► Quel est l'accès à l'eau des habitants des pays en développement ?

On évalue que 1,4 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, tandis que 2,4 milliards de personnes ne disposent pas de services d'assainissement. Les personnes n'ayant pas accès à l'eau potable doivent s'en procurer soit en achetant à des vendeurs d'eau en camion-citerne, soit en la transportant sur de longues distances, soit en utilisant l'eau non traitée des lacs et des cours d'eau à proximité. Quarante pour cent de la population mondiale tire son eau de puits, de rivières, d'étangs ou de mares situés en dehors des lieux d'habitation¹. Les femmes africaines

passent en moyenne six heures par jour à ravitailler leur famille en eau². Les personnes n'ayant pas accès à l'assainissement rejettent leurs eaux usées à même le sol ou creusent des latrines qui, parfois, sont si proches des puits qu'elles contaminent l'eau.

RÉGION URBAINE

Les quartiers les plus riches des villes des pays en développement sont généralement desservis par des réseaux d'aqueducs et d'égouts. La croissance démographique de la majorité des villes des pays en développement a engendré l'étalement urbain et l'accroissement des bidonvilles. Les baraques construites dans ces bidonvilles ne sont généralement pas desservis par les réseaux d'aqueducs et d'assainissement. Les habitants doivent, la plupart du temps, s'approvisionner à un robinet communautaire et transporter l'eau jusqu'à leur demeure. Puisque le nombre de points d'eau disponibles est dans bien des cas insuffisant, compte tenu du nombre de familles qui s'y approvisionnent, le temps d'attente est souvent très long.

RÉGION RURALE

En région rurale, les infrastructures d'aqueducs et d'égouts sont généralement absentes. La plupart des habitants de ces régions s'approvisionnent au moyen d'un puits communautaire qui peut être très éloigné de leur demeure.

Ce portrait est général ; les différents villages et villes des pays en développement ont évidemment une histoire propre, en ce qui concerne l'accès à l'eau et le mode d'approvisionnement de leurs habitants (selon les classes sociales et selon les régions - urbaine ou rurale).

CAS DE L'INDE URBAINE :

Dans l'ensemble des villes indiennes, la qualité des services d'eau et d'assainissement tend à se dégrader. Les habitants qui sont officiellement desservis par les réseaux publics ne disposent pas, dans les faits, d'eau potable de façon régulière et fiable. Le sous-développement de l'assainissement et les modes de gestion des déchets dégradent la qualité des eaux superficielles et souterraines. De plus, ces eaux sont surexploitées, entre autres, parce que de nombreux habitants prennent l'initiative de se creuser un puits privé pour pallier les insuffisances du service public et ce, développement de forages privés est anarchique.

¹ RAINES WARD, Diane. *Obsession de l'eau, sécheresse, inondations : gérer les extrêmes*, Paris, Éd. Autrement, 2003, p. 5.

² PETRELLA, Ricardo (sous la direction de). *L'eau, res publica ou marchandise ?*, Paris, Éd. La Dispute, 2003, p. 152.

CAS DE PORT-AU-PRINCE, CAPITALE D'HAÏTI :

Résumé d'un texte de François Duclos, coopérant de SUCO à Haïti, disponible à l'adresse suivante : <http://www.suco.org/eau.html> - Eau_haiti.

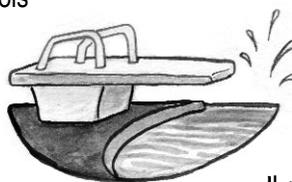
À Port-au-Prince, le manque d'eau est tel que tant les pauvres que les riches sont confrontés au problème de l'approvisionnement. « À au moins un moment de la journée, celui pendant lequel on se demande si on aura de l'eau aujourd'hui, on dirait que tout le monde est égal. Tout le monde partage la même préoccupation et tout le monde doit trouver un moyen de résoudre ce problème. Cependant, ce n'est pas tout le monde qui le règle de la même manière³... »

La Centrale autonome métropolitaine d'eau potable (CAMEP) détient un réseau d'aqueducs qui dessert les quartiers officiels de la ville. Les familles qui habitent ces quartiers et qui en ont les moyens peuvent avoir l'eau courante pour quelques centaines de gourdes par mois (le salaire minimum quotidien étant de 72 gourdes, 1 \$ CA = 30 gourdes). Toutefois, les réserves d'eau d'Haïti sont insuffisantes pour permettre à la CAMEP d'assurer adéquatement le service. Ceux qui sont branchés au réseau d'aqueducs n'ont, dans les faits, que quelques heures d'approvisionnement par semaine, laissant un maigre filet d'eau couler du robinet. C'est pourquoi bon nombre de foyers possèdent une réserve d'eau que chacun tente de remplir lorsqu'il y a de l'eau, ce qui épuise rapidement l'eau disponible. Aux ressources insuffisantes, s'ajoute le gaspillage d'eau dû à la vétusté du réseau et au mode anarchique de branchement. En effet, pour brancher une demeure au réseau, on ajoute un tuyau mal enterré longeant la rue, qui s'abîme rapidement et finit par percer ; c'est ainsi que de petites rigoles d'eau se forment dans les rues pour s'engouffrer dans les égouts. Les habitants des bidonvilles ne disposent, quant à eux, d'aucune infrastructure d'aqueducs et d'égouts.

Dans ce contexte, comment les habitants de Port-au-Prince s'approvisionnent-ils en eau ? Les habitants les plus fortunés achètent l'eau à des compagnies ; il y en a une dizaine, à Port-au-Prince, qui puisent, sans aucun contrôle, d'importantes quantités d'eau dans la plaine Cul-de-Sac, abaissant dramatiquement le niveau des nappes phréatiques sous le niveau de la mer, ce qui provoque, par l'immersion d'eau de mer, l'augmentation de la salinité de l'eau. Ces compagnies remplissent des camions-citernes d'une contenance de 11,35 m³ d'eau qu'elles revendent en ville entre 132 et 172 gourdes le mètre cube. Cette alternative est donc réservée aux plus

riches. Les moins fortunés recueillent l'eau de pluie ou achètent l'eau en petite quantité à des porteuses d'eau, qui la transportent sur leur tête. D'autres encore, habitant près d'un point d'eau, s'y approvisionnent directement. Cependant, que ce soit l'eau de la CAMEP, l'eau des compagnies, l'eau de pluie, l'eau des porteuses d'eau ou l'eau des rivières, elle n'est absolument pas potable. Certaines compagnies se spécialisent dans la purification de l'eau et la vendent à prix d'or : 13 litres d'eau coûtent 50 gourdes.

La déforestation, qui engendre le ruissellement de l'eau de pluie vers la mer (les arbres ont pour rôle de retenir l'eau), couplée à l'absence de réseau d'assainissement des eaux usées, ce qui contribue à la pollution de l'eau de surface, sont les principales causes de la pénurie d'eau à Haïti.



Se jeter à l'eau !

En janvier 1998, Ryan Hreljac, un petit Canadien âgé de six ans, a été si bouleversé d'apprendre qu'une majorité d'Africains devait marcher plusieurs kilomètres pour s'approvisionner en eau et que cette eau, souvent contaminée, était responsable de nombreuses maladies et morts chez les enfants, qu'il a décidé de ramasser l'argent nécessaire pour la construction d'un puits. Afin d'amasser cet argent, Ryan a fait des travaux ménagers à la maison pendant qu'une amie écrivait aux membres de la famille pour raconter le projet de Ryan. L'argent gagné par Ryan et les dons des amis se sont élevés à 700 \$, montant qui a été remis à la Canadian Physician for Aid and Relief (CPRA-Ouganda). Avec cet argent, un puits a été construit à l'École Angolo, dans le comté d'Otwal, au nord de l'Ouganda. Le directeur de CPRA-Ouganda a expliqué à Ryan que la construction d'un puits impliquait le travail de 20 hommes durant dix jours mais qu'avec une perceuse d'une valeur de 25 000 \$, beaucoup plus de puits pourraient être creusés. Ryan lui a répondu : « Je vais recueillir assez d'argent pour cette perceuse, car je veux que tous les habitants en Afrique aient de l'eau propre. » Depuis, Ryan Hreljac a mis sur pied une fondation visant à recueillir des fonds pour creuser des puits dans les pays en développement.

Pour en savoir plus, visitez le site de La fondation Ryans Well, au <http://www.ryanswell.ca>.

³ DUCLOS, François (coopérant pour SUCO en Haïti). La problématique de l'eau à Port-au-Prince, SUCO. [En ligne], [<http://www.suco.org/eau.html> - Eau_haiti].

2.1 PRENDRE CONSCIENCE DE L'IMPORTANCE DES ACTIONS INTERNATIONALES ET DE LA MOBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE POUR SOUTENIR LES COMMUNAUTÉS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT DANS LA GESTION LOCALE DES RESSOURCES EN EAU.

- ▶ La **communauté internationale** fait référence à un ensemble de pays et d'organisations non gouvernementales s'associant pour la gestion d'intérêts communs.

Distribuer aux élèves ou projeter la fiche *L'eau, les pays en développement et la coopération internationale*, et en faire la lecture en plénière.

La gestion de l'eau dans les pays en développement et la coopération internationale

Le gouvernement du Canada, à travers l'**Agence canadienne de développement international (ACDI)** soutient de nombreux organismes canadiens de coopération internationale pour qu'ils apportent, par la réalisation de différents projets, un soutien aux habitants des **pays en développement** pour améliorer leurs conditions de vie.



Voici un exemple parmi tant d'autres d'actions de soutien d'un organisme canadien de coopération internationale dans un pays en développement, relativement à la gestion de l'eau.

« Déjà pauvre en eau, Haïti doit composer avec des systèmes d'adduction d'eau potable souvent en mauvais état. Pour augmenter l'accès de la population à l'eau potable et assurer une meilleure gestion de ces systèmes, le **Centre d'étude et de coopération internationale (CECI)** a appuyé le projet de réhabilitation et de renforcement des systèmes d'adduction d'eau potable.

Les Comités d'adduction d'eau potable (CAEP), présents dans les villages d'Haïti touchés par le projet, composés de citoyens, sont responsables de la gestion technique et administrative du système. Pour leur permettre de bien remplir leur mission, les CAEP ont bénéficié d'une formation technique pour les plombiers et les vanniers, et d'une formation administrative et financière pour les autres membres du comité, ce qui leur permet de planifier un budget annuel, de gérer leur personnel et d'évaluer leurs besoins en matériel. Chaque comité a aussi reçu un lot de matériel de plomberie.

Le projet a été réalisé dans trois localités du Nord, soit Chatard, Acul-du-Nord et Dondon. Actuellement, trois systèmes d'eau potable (un par localité) sont réhabilités, renforcés, et fonctionnent à plein rendement. De plus, 24 kiosques de distribution d'eau ont été installés, et 90 % de la population des trois localités est dorénavant alimentée en eau potable, comparativement à 30 % avant le projet.

Le projet a aussi permis de former 11 personnes en plomberie. Cinq cent sept emplois temporaires ont été créés, ce qui a permis aux gens d'envoyer leurs enfants à l'école lors de la rentrée d'octobre, de faire des réparations sur leur maison ou encore d'acquiescer une tête de bétail.

L'eau potable est maintenant accessible à un plus grand nombre de personnes. De plus, la population est sensibilisée à l'importance de l'utilisation et de la consommation d'eau potable. Des localités environnantes envisagent désormais la création de CAEP dans leur communauté. »

(Texte tiré du site de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), www.aqoci.qc.ca.)

► **ACDI :**

« L'Agence canadienne de développement international est le principal organisme du Canada voué au développement. Elle a pour mandat de réduire la pauvreté et de contribuer à rendre le monde plus sûr, plus équitable et plus prospère, en apportant une aide humanitaire dans les régions du monde qui en ont besoin. »

► **CECI :**

« Le Centre d'étude et de coopération internationale est un organisme de coopération internationale fondé en 1958, dont la mission est de combattre la pauvreté et l'exclusion, de renforcer les capacités de développement des communautés défavorisées, d'appuyer des initiatives de paix, de droits humains et d'équité, de mobiliser des ressources et de favoriser l'échange de savoir-faire. » L'organisme réalise sa mission en envoyant de coopérants canadiens travailler avec des organisations partenaires basées dans les pays en développement.

► **Pays en développement :**

pays, généralement de l'hémisphère Sud, dont une majorité de la population vit sous le seuil de la pauvreté, où l'espérance de vie est faible, où l'accès à l'éducation est difficile, où les taux d'alphabétisation et d'instruction sont bas, et où le pouvoir d'achat est bas.

LA PROBLÉMATIQUE DE L'EAU À PORT-AU-PRINCE, CAPITALE D'HAÏTI

Résumé d'un texte de François Duclos, coopérant de SUCO à Haïti, disponible à <http://www.suco.org/eau.html> - Eau_haiti

À Port-au-Prince, le manque d'eau est tel que tant les pauvres que les riches sont confrontés au problème de l'approvisionnement. « À au moins un moment de la journée, celui pendant lequel on se demande si on aura de l'eau aujourd'hui, on dirait que tout le monde est égal. Tout le monde partage la même préoccupation et tout le monde doit trouver un moyen pour solutionner ce problème. Cependant, ce n'est pas tout le monde qui le règle de la même manière... »¹

La Centrale Autonome Métropolitaine d'Eau Potable (CAMEP) détient un réseau d'aqueducs qui dessert les quartiers officiels de la ville. Les familles qui habitent ces quartiers et qui en ont les moyens peuvent avoir l'eau courante pour quelques centaines de gourdes par mois (le salaire minimum quotidien étant de 72 gourdes, 1\$CA = 30 gourdes). Toutefois, les réserves d'eau d'Haïti sont insuffisantes pour permettre à la CAMEP d'assurer adéquatement le service. Ceux qui sont connectés au réseau d'aqueducs n'ont, dans les faits, que quelques heures d'approvisionnement par semaine laissant un maigre filet d'eau couler du robinet. C'est pourquoi, bon nombre de foyers possèdent une réserve d'eau que chacun tente de remplir lorsque l'eau est au rendez-vous, ce qui épuise rapidement l'eau disponible. Aux ressources insuffisantes s'ajoute le gaspillage dû à la vétusté du réseau et au mode anarchique

de branchement. En effet, pour connecter une demeure au réseau, on ajoute un tuyau souvent mal enterré qui longe la rue, s'abîme rapidement et finit par percer ; c'est ainsi que de petites rigoles d'eau se forment dans les rues pour s'engouffrer dans les égouts. Les habitants des bidonvilles ne disposent, quant à eux, d'aucune infrastructure d'aqueducs ou d'égouts.

Dans ce contexte, comment les habitants de Port-au-Prince s'approvisionnent-ils en eau ? Les habitants les plus fortunés achètent l'eau à des compagnies - il y en a une dizaine à Port-au-Prince, qui puisent, sans aucun contrôle, d'importantes quantités d'eau dans la plaine Cul-de-Sac abaissant dramatiquement le niveau des nappes phréatiques sous le niveau de la mer, ce qui provoque, par l'immersion d'eau de mer, l'augmentation de la salinité de l'eau. Ces compagnies remplissent des camions-citernes contenant 11,35 m³ d'eau qu'ils revendent en ville entre 132 et 172 gourdes le m³. Cette alternative est donc réservée aux plus riches. Les moins fortunés recueillent l'eau de pluie ou achètent l'eau en petite quantité à des porteuses d'eau qui la transportent dans des seaux sur leur tête. D'autres encore, habitant près d'un point d'eau, s'y approvisionnent directement. Cependant, que ce soit l'eau de la CAMEP, l'eau des compagnies, l'eau de pluie, l'eau des porteuses d'eau ou l'eau des rivières, elle n'est absolument pas potable. C'est pourquoi, certaines compagnies se spécialisent dans la purification de l'eau et la vendent à prix d'or : 13 litres d'eau coûtent 50 gourdes.

¹ DUCLOS, François (coopérant pour SUCO en Haïti). *La problématique de l'eau à Port-au-Prince*, SUCO, <http://www.suco.org/eau.html> - Eau_haiti

ACTIVITÉ 1

FRANÇAIS

Temps suggéré : 75 minutes

DOMAINES GÉNÉRAUX DE FORMATION

Vivre ensemble et citoyenneté

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Exploiter l'information. Mettre en œuvre sa pensée créatrice. Communiquer de façon appropriée.

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES VISÉES

Écrire des textes variés.

INTENTIONS PÉDAGOGIQUES DE L'ACTIVITÉ

Se sensibiliser aux injustices qui sévissent dans le monde relativement à l'accès à l'eau.

QUESTIONS-GUIDES

Comment faire comprendre les réalités que vivent les habitants du pays en développement choisi, relativement à l'accès à l'eau et à l'assainissement ?

RESSOURCES NÉCESSAIRES

Dossier de travail de chaque élève composé des recherches effectuées en géographie

MISE EN SITUATION

Se questionner sur ce qu'est un témoignage. (Le narrateur doit être un habitant du pays en développement choisi.)

DÉROULEMENT

- Planifier l'écriture de son texte.
- Rédiger son texte.
- Réviser, améliorer et corriger son texte.
- Transcrire au propre.

ATTENTES ENVERS L'ÉLÈVE

- Écrire un plan.
- Utiliser l'information recueillie dans son dossier de travail.
- Faire la rédaction d'un texte sur l'accès à l'eau et à l'assainissement sous forme de témoignage (en se mettant dans la peau d'un habitant du pays en développement choisi).

TRAVAIL ÉVALUÉ

- Qualité du texte (appréciation générale)
- Qualité du français (syntaxe, orthographe, ponctuation, etc.)
- Présence des renseignements demandés

OBJECTIVATION

Quelles nouvelles stratégies ai-je développées ? Quel effort y ai-je mis ? Qu'est-ce que je souhaiterais améliorer ?

ACTIVITÉ 1

ÉDUCATION PHYSIQUE ET ÉDUCATION À LA SANTÉ

| | |
|---|--|
| Temps suggéré : 30 minutes | |
| DOMAINES GÉNÉRAUX DE FORMATION Santé et bien-être ; vivre ensemble et citoyenneté | COMPÉTENCES TRANSVERSALES Actualiser son potentiel. Coopérer. |
| COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES VISÉES <ul style="list-style-type: none">- Agir dans différents contextes de pratique d'activités physiques.- Interagir dans différents contextes de pratique d'activités physiques. | INTENTIONS PÉDAGOGIQUES DE L'ACTIVITÉ Développer un sentiment d'empathie envers les femmes et les fillettes des pays en développement qui transportent quotidiennement de l'eau. |
| QUESTIONS-GUIDES Comment se vit le transport de l'eau, tâche quotidienne de nombreuses femmes et fillettes pour l'approvisionnement domestique, dans les pays en développement ? | RESSOURCES NÉCESSAIRES <ul style="list-style-type: none">- Bidons remplis d'eau ou seaux d'eau pour chaque équipe- Foulards pour chaque équipe |
| DÉROULEMENT Expérimenter le transport d'eau à la manière des femmes et des fillettes des pays en développement. <ol style="list-style-type: none">1.1 Se placer en équipe de cinq élèves.1.2 À la manière d'une course à relais, chaque équipe doit placer trois élèves sur la ligne du premier départ et deux élèves sur une autre ligne située à environ 25 m de distance.1.3 Chaque équipe aura un bidon rempli d'eau (ou une chaudière, si le jeu se déroule à l'extérieur) et un foulard, que les élèves devront plier et rouler en forme de beigne. Ce beigne, utilisé par la plupart des femmes des pays en développement, a pour fonction de rendre le transport de l'eau plus confortable et de stabiliser le contenant (bidon, seau de plastique ou vase de terre cuite) en équilibre sur la tête, libérant leurs mains. Ainsi, l'élève le placera sur sa tête, avant d'y installer le bidon d'eau.1.4 Le premier élève porte le bidon d'eau sur sa tête jusqu'à la ligne d'arrivée, où il dépose le bidon sur la tête d'un second élève de l'équipe, qui part à son tour vers la ligne initiale de départ et fait de même avec un troisième élève, et ainsi de suite.1.5 La première équipe ayant terminé (dont chacun des élèves a transporté le bidon) gagne la course à relais. | |
| RÉTROACTION <ol style="list-style-type: none">2.1 Discuter de ces faits :<ul style="list-style-type: none">- En moyenne, chaque Canadien utilise 400 litres d'eau par jour.- La majorité des femmes et des fillettes africaines passent en moyenne six heures par jour à ravitailler leur famille en eau, pouvant la transporter sur plusieurs kilomètres de distance.- « L'ensemble des Sud-Africaines parcourtent chaque jour une distance équivalant à 16 allers-retours Terre-Lune pour acquérir l'eau'. » | |
| ATTENTES ENVERS L'ÉLÈVE Participer activement à l'activité ainsi qu'à la rétroaction | TRAVAIL ÉVALUÉ Qualité de la participation |
| OBJECTIVATION Comment a été ma coopération avec les autres ? Qu'ai-je apporté à mon équipe ? Qu'est-ce que les autres m'ont apporté ? Qu'est-ce que j'ai aimé ? Qu'est-ce que je n'ai pas aimé ? Qu'est-ce que j'ai appris ? Comment ai-je appris ? Qu'est-ce que je souhaiterais améliorer ? | |

¹ BARLOW, Maude, et Tony CLARKE. L'or-bleu : l'eau, nouvel enjeu stratégique et commercial, Montréal, Éd. du Boréal, 2002, p. 96.